Arrêté municipal n. 2011-2403 du 15/07/2011 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2012

(Journal de Monaco du 22 juillet 2011).

(Modifié par l'** arrêté municipal n° 2012-2398 du 16 juillet 2012 **; abrogé à compter du 1er janvier 2013 par l'** arrêté municipal n° 2012-3018 du 3 décembre 2012 **).

www.legimonaco.mc - Mentions Légales - Nous contacter - Tous droits reservés Monaco 2015
Contenu du site à jour au Journal de Monaco en date du 27 mai 2022